

QUE DE CADEAUX !!!

NE COMPTEZ PAS TROP SUR LES MESURES SALARIALES DE 2017 POUR RENFLOUER VOS COMPTES !

À l'issue d'une nouvelle parodie de négociation, les employeurs confirment nos craintes et annoncent un Salaire National de Base à 0% pour l'année 2017.

Ce salaire est normalement la seule augmentation généralisée pour tous les salariés qu'il soit exécution, maîtrise ou cadre.

N'espérez pas trop non plus vous rattraper sur les taux d'avancement puisque nos employeurs recommandent aux entreprises de la Branche un taux plancher d'avancement au choix de 0,7% de la masse salariale comme en 2016. En clair, moins d'un salarié sur trois devrait éventuellement bénéficier d'un NR et encore, au bon vouloir de sa hiérarchie !!!

Suite à l'annonce du SNB à 0%, les primes et indemnités basées sur ce dernier (ZHA, Primes de travaux pénibles...) n'évoluent donc pas au 1^{er} janvier 2017. Pour les primes basées sur les indices INSEE, seuls les "frais de restauration" évolueront d'un peu plus de 1%. Les frais d'hôtel sont aussi gelés suite à un indice négatif.

Mais à la veille de la trêve des confiseurs, les employeurs sont généreux et ne s'arrêtent pas là. Ils confirment l'imposition et la fiscalisation des primes de déplacement.

En effet, à compter de 2017 et selon le rythme choisi par les entreprises, les salariés seront soumis à cotisations et impositions sur la différence entre le barème URSSAF et le barème IEG en ce qui concerne les frais de déplacements. Pour faire simple, le différentiel sera considéré comme une rémunération complémentaire. Ce sera donc la double peine pour les agents qui sont en déplacement au forfait, en lien avec la PERS 793.

Pour la FNME CGT, même si nous sommes favorables à une mise en conformité sur la "socialisation" de l'ensemble des revenus, en ce qui concerne les déplacements imposés aux salariés c'est aux employeurs d'en supporter les montants et non aux agents.

Comme ce n'est pas suffisant, en plus de s'attaquer à notre rémunération de base, les employeurs s'en prennent à notre salaire "socialisé" en mettant volontairement en péril nos activités sociales.

Les moyens financiers nécessaires à notre fonctionnement sont estimés aux alentours de 500 M€. Malheureusement, les employeurs de la Branche des IEG comptent seulement nous allouer 390 M€. Il s'agit là d'une baisse de 22% par rapport à 2013, très loin de nos propositions répondant aux besoins des électriciens et gaziers !

À cela s'ajoute une réduction des moyens bénévoles dédiés aux activités sociales. Ces propositions néfastes se traduiront inexorablement par une baisse du volume des activités sociales proposées aux bénéficiaires, du nombre de ses salariés, de l'investissement et des prestations sociales servies par nos structures.

Les attaques sont de toutes parts. C'est du jamais vu depuis la création de notre statut !

SEULE UNE RÉACTION D'ENVERGURE DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS STOPPERA L'ARROGANCE DES EMPLOYEURS ET METTRA FIN À LEUR PLAN D'AUSTÉRITÉ.

